

GÉRARD GALOPIN

(1877)

GALOPIN, *Gérard-Hubert-Joseph*, est né à Huy, le 31 octobre 1849.

Il a fait ses études moyennes au Collège St-Servais à Liège. Il a obtenu le diplôme de gradué en lettres le 6 septembre 1867.

Il a fait toutes ses études supérieures à l'Université de Liège; il y a subi tous les examens de candidature et de doctorat en droit avec la plus grande distinction. Son diplôme final est du 20 août 1872.

Un arrêté royal du 3 janvier 1873 lui a conféré une bourse de voyage. Il a fréquenté les cours de Valette, Bufnoir, Beudant et Duverger à la Faculté de droit de Paris en 1873, et ceux de Demolombe, Bertauld, Guillaouard et Carel à la Faculté de droit de Caen en 1874.

Il a été nommé substitut du procureur du Roi, à Neufchâteau, le 27 mai 1876, et à Verviers, le 8 juin 1877.

Il a été nommé professeur extraordinaire à l'Université de Gand, le 30 septembre 1877. Il a été chargé des cours suivants : les éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile; les lois organiques du notariat et les lois fiscales qui s'y rattachent.

Il a été promu à l'ordinariat le 4 novembre 1881.

Par arrêté royal du 6 septembre 1883, il a été déchargé du cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile, et il a été chargé de l'enseignement des art. 711 à 1386 du code civil.

Le 12 août 1885, il a été transféré en qualité de professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Liège. Il y enseigne encore actuellement.